



COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

ÉTUDE DU PROJET DE LOI 127

Mémoire présenté
par les membres du conseil d'administration
de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
et
par l'exécutif de la Conférence régionale des éluEs (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent

MARS 2011

En guise de préambule

Ce mémoire est le fruit d'une réflexion commune de représentants de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent (Agence) et de l'exécutif de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) qui ont tenu à exposer à la Commission de la santé et des services sociaux leur vision de la gouverne du réseau de la santé et des services sociaux.

D'entrée de jeu, il nous est apparu important de vous préciser que cette présentation commune est le résultat de démarches de concertation et de projets conjoints échelonnés sur plusieurs années. Ceci nous permet de dégager une vision qui transcende les réseaux d'appartenance pour proposer une gouverne en santé et services sociaux adaptée à la réalité de notre région.

À l'appui de notre argumentation, il nous apparaît important de vous préciser qu'au cours des dernières années, l'Agence et les centres de santé et de services sociaux (CSSS) ont entrepris une série de rencontres avec les conseils des MRC afin d'échanger sur les enjeux en santé et services sociaux et de recueillir les préoccupations des élus. À la base des échanges tenus, se retrouvent les responsabilités respectives liées aux déterminants de la santé. Il apparaît ainsi clairement que les responsabilités du réseau de la santé et des services sociaux sont bien comprises en regard de son offre de service ainsi que celles des élus relativement à certains déterminants comme :

- L'activité physique et les responsabilités municipales ayant trait à l'entretien des trottoirs en hiver ou à des parcours de marche sécuritaires;
- À la qualité du milieu social ou culturel et l'offre de service de loisirs ou d'activités diversifiées;
- À la qualité de l'eau, etc.

Un exemple concret de ce qui est issu de ces rencontres : il y avait dans un milieu une demande accrue pour le positionnement d'une ambulance alors que le réseau éprouvait des contraintes à ce niveau. La rencontre a permis de constater que la présence de premiers répondants pouvait s'inscrire en complémentarité de l'offre de services ambulanciers du réseau. Sur-le-champ, les pompiers locaux se sont montrés volontaires et une formation à cet effet a été planifiée. Voilà un exemple parmi d'autres de ce que la responsabilité populationnelle et la proximité entre notre réseau et les acteurs municipaux peuvent apporter de complémentarité.

De fait, à la base d'exemples comme ceux que nous venons d'évoquer, ce qui s'est bâti au fil des ans dans la région du Bas-Saint-Laurent, c'est une perspective de doter la région d'un véritable réseau régional qui repose sur huit réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (RLS) bien articulés autour de la responsabilité populationnelle des CSSS et des alliances que cela suppose :

Au plan local :

- Une définition des territoires de RLS qui s'articule sur des territoires d'appartenance.
- Un soutien à la mise en place de ces RLS.

- L’amorce d’une tournée des MRC (Agence et CSSS) pour créer une dynamique de milieu et s’assurer d’une compréhension commune des enjeux.
- Des liens étroits à développer dans certains territoires ou à consolider dans d’autres entre le CSSS et le milieu municipal, le milieu scolaire, etc.

Au plan régional :

- Des liens avec la CRÉ dans plusieurs secteurs dont COSMOSS¹ (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé), le travail de rue et le comité de gestion de l’entente sur les personnes âgées.
- Des liens avec la CRÉ et le milieu municipal dans des projets en matière de développement social, dont le projet de soutien aux proches aidants.
- Des liens avec la Conférence administrative régionale, le ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport, l’Unité régionale du loisir et du sport et le ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale.
- Des liens avec les maisons d’enseignement pour la formation de la main-d’œuvre, la coordination des stages, l’adaptation de contenus de formation, etc.

L’ensemble de ces travaux de partenariat démontre l’importance d’agir de manière globale sur les déterminants de la santé.

Cette réalité, bien ancrée dans les dynamiques locales et régionales, demeure cependant influencée par des mesures externes parfois mal adaptées à notre réalité et à ce que nous souhaitons bâtir. Dans ce contexte, nous vous invitons à faire attention à des mesures mur à mur qui, voulant solutionner les problèmes des grands ensembles, ne viennent briser les dynamiques des régions comme la nôtre qui sont porteuses d’amélioration de leur offre de service.

Dans ce court mémoire, nous abordons deux grands sujets qui convergent vers notre vision d’une gouverne régionale en santé et services sociaux qui pourra permettre à notre région de se démarquer et de poursuivre ses objectifs d’amélioration de l’offre de service à la population.

1. CE QUI CARACTÉRISE NOTRE RÉGION

Des principes qui orientent l’action :

- la responsabilité populationnelle,
- la hiérarchisation des services,
- des relations étroites avec nos partenaires locaux et régionaux,
- la responsabilité citoyenne,
- l’approche intersectorielle et la continuité des services.

¹ La figure 1 à la page 9 illustre le fonctionnement du projet COSMOSS. Également, est joint en annexe au mémoire un document intitulé *La démarche COSMOSS, bilan des travaux de la phase 2*, qui donne un excellent aperçu des réalisations de cette initiative.

Articulées sur la base de ces principes, des activités structurantes pour le réseau de la santé et des services sociaux ont été réalisées au cours des dernières années :

- Un accent important placé par l'Agence et les CSSS sur l'exercice de la responsabilité populationnelle et citoyenne.
- Des RLS à dimension humaine, près des citoyens et biens articulés entre eux, de même qu'avec les établissements spécialisés et l'intersectoriel.
- Un climat général de confiance et de saines collaborations avec les directeurs généraux des établissements, ainsi qu'avec les gestionnaires de programmes et services et les médecins.
- Le partage d'effectifs médicaux spécialisés par le biais d'effectifs de type réseau fonctionnel intégré (RFI).
- Des ententes interétablissements sur la radiologie.
- Le développement de la mission universitaire qui rallie les établissements et les médecins de la région.
- Une implication significative des structures médicales régionales.
- Une implication et une prise en compte des besoins cliniques, notamment ceux des médecins dans le déploiement des ressources informationnelles.
- Une unité mobile de mammographie (SARA) qui assure l'accès au dépistage du cancer du sein près des milieux.
- Projet négligence (Centre jeunesse et CSSS de La Matapédia).
- Un projet novateur avec l'industrie forestière afin de permettre le chauffage de l'Hôpital d'Amqui avec la biomasse forestière, ce qui a permis, dans la première année, des économies de l'ordre de 100 000 \$ et qui a collaboré au développement d'une filière au niveau de la biomasse forestière.
- Une situation financière saine et suivie de près.
- Etc.

Également, des activités structurantes pour l'ensemble du milieu ont été réalisées en partenariat étroit avec la CRÉ :

Une intervention soutenue avec le réseau dans plusieurs projets qui ont donné lieu à des chantiers d'envergure :

- La démarche COSMOSS qui vise à favoriser la continuité, la complémentarité et l'efficacité des services destinés aux jeunes de 0-30 ans en vue d'améliorer leurs parcours de vie et de favoriser leur épanouissement social et professionnel par le biais de quatre comités (entrée scolaire réussie, saines habitudes de vie, persévérance scolaire, intégration socioprofessionnelle). Découlant de cette démarche, des résultats probants dont :
 - Le déploiement du Travail de rue dans les 8 MRC : 16 travailleurs de rue, 2 par MRC, qui ont rejoint **19 296 jeunes différents** et ont effectué plus de

3 200 références et accompagnements vers les services au cours des 2 dernières années.

- La réalisation d'une première **enquête sur le développement de la petite enfance** (IMDPE) au Bas-Saint-Laurent : ce questionnaire a été rempli par les enseignants de maternelle des 79 écoles primaires de la région avec un taux de réponse de 92 %. Les résultats ont servi à l'identification des priorités locales visant une entrée scolaire réussie.
 - La présentation à Matane d'une **pièce de théâtre sur l'intimidation** devant un auditoire de 700 personnes.
 - La participation de **101 parents et de 109 enfants aux activités « Parents-Enfants-Plaisir »** dans la MRC du Témiscouata.
 - Le développement du nouveau programme **d'activités de psychomotricité « Kibouge »** dans 26 classes de maternelle de la MRC de Rimouski-Neigette.
 - La formation de **47 accompagnateurs du « Maillon »** dans la MRC de La Mitis et la présentation de ce nouveau programme de références à 940 élèves du secondaire.
 - La participation de **422 intervenants différents aux rencontres de réseautage COSMOSS** visant le développement de collaborations entre les organisations.
 - Le lancement de **l'Opération persévérance dans La Matapédia** et la certification des 20 premiers employeurs engagés pour la persévérance scolaire des jeunes.
 - L'adoption dans Les Basques d'une stratégie visant **l'éveil à la lecture et à l'écriture** des tout-petits (0-5 ans).
 - L'organisation **d'ateliers « Boîte à lunch santé » et « Manger coloré, croquer santé »** à Saint-Antonin et à Rivière-du-Loup.
 - La participation de **24 jeunes parents du Cégep de La Pocatière** à des activités favorisant l'entraide et la persévérance scolaire. Pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent, ce sont 177 parents et 283 enfants qui ont participé aux activités « Jeunes parents aux études » au cours de l'année scolaire 2009-2010. Le taux moyen de persévérance scolaire des jeunes parents participants est de plus de 95 %.
- L'entente spécifique sur l'adaptation des services et des infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées (2008-2013) qui a donné lieu à quatre chantiers prioritaires, soit la sécurité routière, le loisir, l'information citoyenne et le soutien aux proches aidants.

Plus spécifiquement, les travaux menés dans le cadre de cette entente ont mis en lumière la pertinence d'une concertation régionale et locale dans le dossier des proches aidants. Un vaste chantier sur le sujet s'échelonnant sur les dix prochaines années est en cours. Ce travail se fait en collaboration avec *L'Appui* qui a été institué en novembre 2009 par le gouvernement du Québec et la famille Lucie et

André Chagnon pour permettre de soutenir des personnes qui contribuent, sans rémunération, à donner des soins à des proches atteints d'une incapacité significative ou persistante pouvant compromettre leur maintien à domicile.

- La solidarité et l'inclusion sociale sont également un dossier régional majeur où la concertation avec les différents partenaires permet d'actualiser la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour 2010-2015 et de rapprocher les processus décisionnels des milieux de vie.

2. CE QUE NOUS PROPOSONS

Le projet de loi 127 propose des aménagements à la structure de gouverne qui sont les mêmes à la grandeur du Québec. Nous croyons que cette façon de procéder peut être porteuse de solutions adaptées à la réalité de grands ensembles. Ces solutions nous apparaissent cependant loin des préoccupations et mal adaptées à une région comme la nôtre.

De ce fait, il nous est apparu important de porter à votre connaissance certaines propositions applicables dans le Bas-Saint-Laurent et dans d'autres régions du Québec. Il nous apparaît, en effet, qu'une modification législative de la structure de gouverne en santé et services sociaux doit s'inspirer de ce qui se vit dans d'autres secteurs de la société, telle l'expérience COSMOSS qui a prévalu dans la région.

Nous avons délibérément fait le choix de ne pas aborder les questions de composition des conseils d'administration, de mesures graduées de soutien aux établissements en difficulté et de sélection des directeurs généraux des établissements. Nous souhaitons en effet situer le débat à un plus haut niveau. C'est à la vision même et à l'enracinement du réseau de la santé et des services sociaux dans une région comme la nôtre que nous avons orienté nos réflexions.

La région du Bas-Saint-Laurent repose sur un découpage territorial porteur de sens pour la population, que ce soit tant dans la sphère sociale ou de santé que dans celle de son développement vu dans son sens le plus global. Cette assise territoriale est soutenue par des relations de confiance et de collaboration de plus en plus nourries entre les différents acteurs.

De ce fait, partant de l'exemple des interventions de la CRÉ qui favorisent l'adaptation des politiques gouvernementales à la réalité régionale à l'intérieur d'ententes spécifiques, nous sommes d'avis que le réseau de la santé et des services sociaux doit s'ouvrir à de telles avenues modulables selon les réalités régionales.

Notre vision se base sur une approche globale de la santé et du bien-être qui tient compte des principes de développement durable (environnement, économie, santé et milieu social), de vitalité du territoire et de saine gestion des fonds publics.

Bref, une structure de gouverne qui, prenant appui sur la contribution de différents partenaires, peut influencer les déterminants de la santé.

Ce que nous proposons donc :

Une ouverture dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) à ce que les agences et les établissements des régions qui le désirent, de concert avec les partenaires du milieu, proposent une structure de gouverne locale et régionale faisant consensus dans la région.

En 2005, à partir d'une telle avenue découlant des principes de la loi 25, dans le Bas-Saint-Laurent, nous avons proposé un découpage des RLS qui correspond à notre réalité régionale. À ce moment-ci, s'il y avait une ouverture dans la LSSSS, nous serions prêts à revoir notre structure de gouverne pour proposer un modèle basé sur nos huit RLS, mais misant sur l'interdépendance locale et régionale.

Ce qui nous apparaît porteur : des leviers de gouverne renouvelés par :

- Une organisation décentralisée pour assurer l'accessibilité aux services à l'ensemble du territoire.
- Une organisation régionale par enveloppe globale tenant compte des particularités régionales et de l'équité entre les RLS.
- Un mode d'organisation locale s'appuyant sur un réseau local de services (le « RLS ») et sur une première ligne bien intégrée qui assure un partenariat avec les niveaux municipaux, de l'éducation et de l'emploi.
- Un mode d'organisation régionale articulé autour de la hiérarchisation des services ainsi que sur le principe d'un réseau régional de services et des liens de partenariat formels sectoriels et intersectoriels en appui aux RLS.

Pour le palier local, une gouverne des CSSS arrimés avec leur milieu

Une gestion locale de l'organisation de services de proximité assumée par les CSSS dans une gouverne renouvelée en liens étroits avec l'ensemble des partenaires qui agissent au plan local sur les déterminants de la santé, soit notamment les milieux municipaux, de l'éducation et de l'emploi.

Notre objectif : Un renforcement du palier local et de la première ligne de services (services de proximité) lequel :

- Accueille, dirige, accompagne et soutient la personne.
- Établit des modalités de participation des citoyens et des usagers.
- Adopte une stratégie d'amélioration continue de la qualité des services.
- Consolide les collaborations intersectorielles.
- Assure la qualité dans les milieux de vie où résident des personnes vulnérables.
- Mobilise tous les acteurs et intervenants, notamment les MRC.

Pour le palier régional

Un renforcement des lieux de concertation régionale élargissant leurs responsabilités de gouverne sur des aspects de gestion courante

Il nous apparaît que l'ouverture du projet de loi 127 à la création d'un comité de gestion régional réunissant PDG – DG rend officiel ce qui existe déjà dans notre région, sans lui accorder de réels leviers. Nous croyons que le simple enchâssement d'une telle mesure dans la loi ne suffit pas. Dans notre vision de la gouverne, pour être significative, une telle structure devrait prévoir d'aller plus loin jusqu'à déléguer à ce palier des éléments de gestion qui pourraient être convenus dans la région. Cette délégation devrait en contrepartie prévoir une révision des rôles et responsabilités des établissements et de l'Agence.

Une gouverne régionale arrimée avec les partenaires régionaux

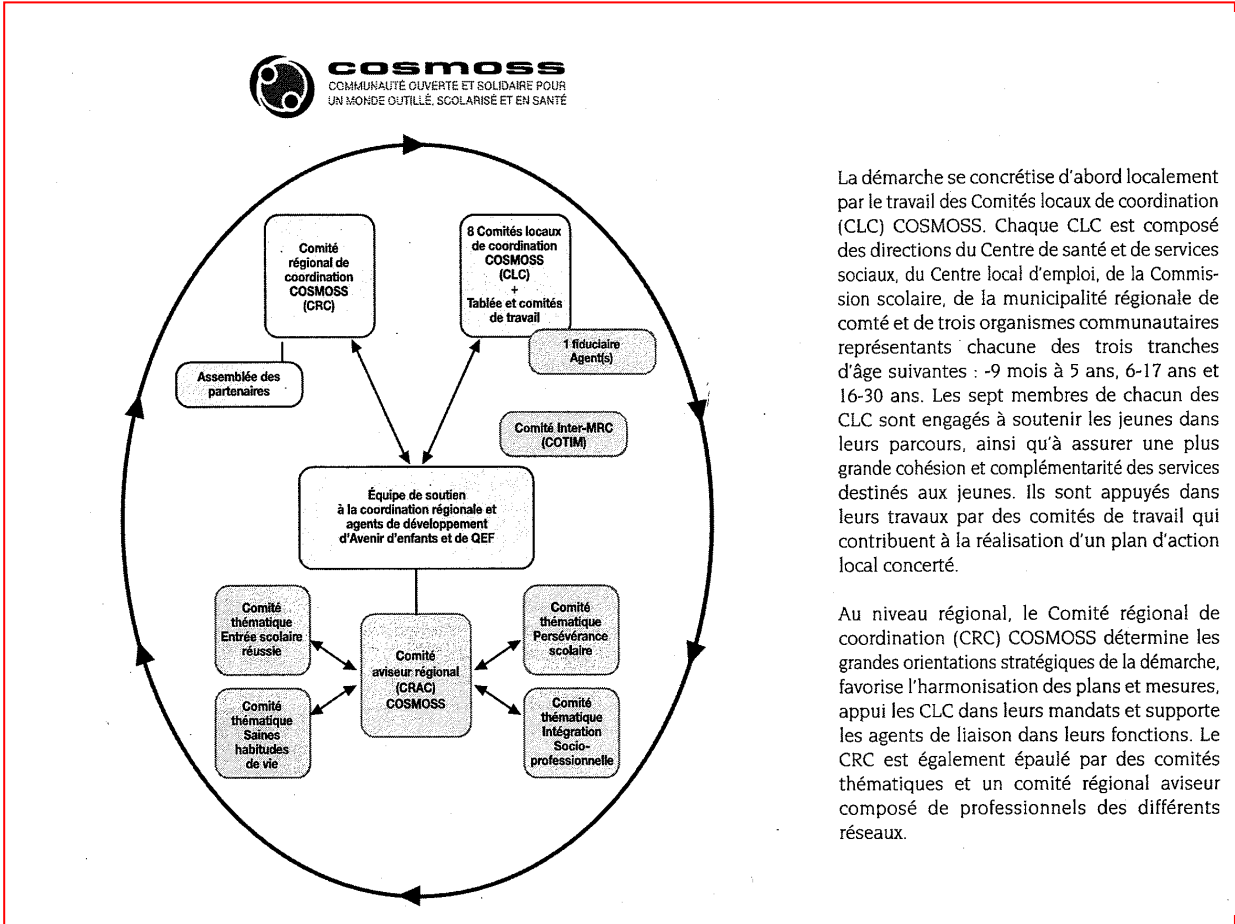
En prenant appui sur nos acquis de travail concerté avec les instances régionales, particulièrement à travers la CRÉ, il nous apparaît que la gouverne régionale qui serait proposée serait à même de favoriser l'ancrage de l'approche intersectorielle au niveau local, favorisant ainsi l'exercice de la responsabilité populationnelle.

Cette gouverne doit associer, rappelons-le, les partenaires du milieu qui agissent sur les déterminants de la santé pour assurer une complémentarité et une continuité des services.

Ce réseau devra adapter et intégrer le principe d'une responsabilité populationnelle fortement imbriquée à celle des CSSS, en appui en quelque sorte à la responsabilité populationnelle des CSSS. À note avis, une telle avenue faciliterait la hiérarchisation des services et viendrait soutenir les partenariats intersectoriels locaux qui sont à la base même des RLS.

Concrètement, une telle structure de gouverne est en place dans la région dans le cadre de l'initiative COSMOSS. Elle se décline ainsi :

FIGURE 1



La démarche se concrétise d'abord localement par le travail des Comités locaux de coordination (CLC) COSMOSS. Chaque CLC est composé des directions du Centre de santé et de services sociaux, du Centre local d'emploi, de la Commission scolaire, de la municipalité régionale de comté et de trois organismes communautaires représentants chacune des trois tranches d'âge suivantes : -9 mois à 5 ans, 6-17 ans et 16-30 ans. Les sept membres de chacun des CLC sont engagés à soutenir les jeunes dans leurs parcours, ainsi qu'à assurer une plus grande cohésion et complémentarité des services destinés aux jeunes. Ils sont appuyés dans leurs travaux par des comités de travail qui contribuent à la réalisation d'un plan d'action local concerté.

Au niveau régional, le Comité régional de coordination (CRC) COSMOSS détermine les grandes orientations stratégiques de la démarche, favorise l'harmonisation des plans et mesures, appui les CLC dans leurs mandats et supporte les agents de liaison dans leurs fonctions. Le CRC est également épaulé par des comités thématiques et un comité régional avisier composé de professionnels des différents réseaux.

Conclusion

Le travail de partenariat dans la région, qu'il s'actualise au palier local ou régional, donne des résultats tangibles et démontrables. Les résultats de l'initiative COSMOSS en témoignent éloquemment.

Du côté des CSSS, la mise en place des RLS démontre elle aussi son lot de résultats intéressants.

Il nous semble cependant qu'il faut assurer la pérennité des actions réalisées pour consolider l'exercice de la responsabilité populationnelle et la concrétisation des RLS dans des structures formelles.

Le choix de ces deux axes, responsabilité populationnelle et réseaux locaux de services, doit pouvoir compter sur un engagement à long terme et à partir de structures de gouverne définies dans la région.

En bref, ce que nous proposons pour actualiser cet engagement, c'est de prévoir des mesures législatives permettant aux régions de proposer une révision de leur structure de gouverne locale et régionale. Il nous apparaît, en effet, que les établissements et les agences des régions sont en mesure de se concerter pour proposer des aménagements qui favoriseront une amélioration de la gouverne pouvant répondre aux attentes de l'état québécois. Ainsi, en laissant aux régions cette opportunité, il nous apparaît également que les propositions qui émaneront des discussions régionales seront mieux adaptées à nos réalités et plus rapidement opérationnelles. C'est là le défi que nous sommes prêts à relever dans le Bas-Saint-Laurent et auquel nous vous convions.

10 mars 2011



2008 - 2010

La démarche **COSMOSS**,
bilan des travaux de la **phase 2**

Juin 2010



cosmoss
COMMUNAUTÉ OUVERTE ET SOLIDAIRE POUR
UN MONDE OUTILLÉ, SCOLARISÉ ET EN SANTÉ



La démarche COSMOSS

COSMOSS est un regroupement volontaire de partenaires multisectoriels (ministères et organismes) qui partagent un constat des difficultés rencontrées par les jeunes et qui s'engagent à concrétiser une démarche de collaboration et de continuité de services pour améliorer le parcours des jeunes vivant en contexte de vulnérabilité.

Informations :

Pour de plus amples renseignements concernant notre démarche, n'hésitez pas à consulter notre site Internet à www.cosmoss.qc.ca



COSMOSS Bas-Saint-Laurent

186, rue Lavoie
Rimouski (Québec)
G5L 5Z1

Emma Savard, coordonnatrice régionale

Téléphone : 418 **724-6440, poste 232**

Télécopieur : 418 724-6054

Courriel : esavard@crebsl.org

Impression



Conception graphique



*Dans ce document, la forme masculine désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.
L'emploi du masculin a pour seul but de faciliter la lecture du texte.*



Table des matières

Engagement en faveur de COSMOSS	2
Mot du comité régional de coordination COSMOSS	3
Présentation de la démarche	4
Faits saillants de la Phase II	6
Bilan de l'état de la mobilisation locale	8
Bilan des travaux locaux	10
Tableau 1 : Favoriser l'entrée scolaire réussie - les 0 - 5 ans	12
Tableau 2 : Les saines habitudes de vie	13
Tableau 3 : La persévérance scolaire et la réussite éducative	14
Tableau 4 : L'intégration socioprofessionnelle des jeunes	15
Amélioration de la continuité des services	16
Tableau 5 : L'amélioration de la continuité des services	18
Bilan du déploiement d' <i>Avenir d'enfants</i> et de <i>Québec en Forme</i>	19
Leçons apprises et recommandations des CLC en regard de COSMOSS	20
Conclusion	21
Annexe I - Les comités locaux de coordination (CLC) COSMOSS	22
Annexe II - Liste des membres, CRC COSMOSS	23
Annexe III - Les équipes de travail régionales	24
Acronymes	25





Engagement en faveur de COSMOSS

CONSIDÉRANT la volonté des partenaires à agir ensemble afin d'offrir une solution adéquate et durable pour les enfants, les jeunes (et leurs parents) vivant dans des conditions récurrentes de vulnérabilité et de pauvreté, et ainsi, leur offrir un passeport vers la participation sociale, la qualification et le développement de leur autonomie;

CONSIDÉRANT la nécessité d'unir les efforts de chacun afin de faire du Bas-Saint-Laurent, d'ici 2015, la région au Québec qui présente les meilleures conditions d'inclusion économique, sociale et culturelle pour les enfants (et leurs parents) en provenance de milieux vulnérables;

CONSIDÉRANT l'engagement des partenaires à la démarche régionale de concertation COSMOSS en faveur de projets de vie porteurs d'avenir pour des enfants, des adolescents et des jeunes familles vivant dans un contexte de vulnérabilité et de grande pauvreté;

Il est résolu que les membres actuels et à venir du Comité directeur¹ s'engagent à :

- Participer activement au Comité directeur;
- Disponibiliser des ressources pour travailler activement aux travaux des comités techniques ou autres projets locaux, en fonction de leurs capacités, selon leurs champs d'intérêt et d'expertise;
- Informer leurs partenaires des leviers, programmes et opportunités mis à leur disposition ou à leur connaissance;
- Faciliter les arrimages et les contacts;
- Encourager le développement de projets concertés, novateurs et porteurs de résultats;
- Soutenir des actions visant le développement et l'acquisition d'habiletés et de saines habitudes de vie, la scolarisation et l'amélioration des milieux de vie de ces personnes;
- Agir avec souplesse et créativité.

*Adopté par le Comité
directeur COSMOSS le 18 mars 2004*

¹ Le Comité directeur COSMOSS est devenu le Comité régional de coordination (CRC) COSMOSS en 2008.



Mot du Comité régional de coordination COSMOSS

Près de 200 000 personnes, dont 34 356 âgées de 0-17 ans, habitent les huit territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent se répartissant dans 115 municipalités. Région périphérique, le Bas-Saint-Laurent compte près de 50 % de sa population en milieu rural. Plus de la moitié de ses jeunes résident dans des municipalités de moins de 3 000 habitants. La proportion des

emplois dans le secteur primaire est plus de trois fois supérieure à l'ensemble du Québec. En 2004, le revenu personnel se situait au 14^e rang si on le comparait avec celui des 17 régions administratives du Québec.

Selon les dernières données du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, sur les 115 municipalités du Bas-Saint-Laurent, 42 (36 %) sont considérées très dévitalisées (indice de développement inférieur à -5). Plus du quart des municipalités québécoises très dévitalisées se retrouvent au Bas-Saint-Laurent et 13 % des bas-laurentiens habitent une municipalité dévitalisée.

D'autre part, la littérature et les constats actuels démontrent clairement que pour agir de façon durable sur la pauvreté, l'action globale, cohérente et continue, posée le plus tôt possible auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents est l'approche donnant les meilleurs résultats. Ce contexte nous a amené à définir une approche stratégique de mobilisation à la fois régionale et locale pour relever collectivement les défis auxquels nous devons faire face.

Ainsi depuis 2004, notre région expérimente une démarche de concertation intersectorielle visant à améliorer la santé et le bien-être des jeunes et à favoriser la persévérance scolaire et l'insertion au marché du travail. Nous avons choisi de la nommer par un acronyme la décrivant comme une **C**ommunauté **O**uverte et **S**olidaire pour un **M**onde **O**uillé, **S**colarisé et en **S**anté (COSMOSS).

Plus de 150 organisations, issues du milieu communautaire, institutionnel, scolaire et municipal s'impliquent activement dans la démarche COSMOSS en faveur de nos jeunes et de leurs familles. Malgré des horaires déjà bien chargés, ces organisations assurent la participation de membres de leurs équipes, professionnels et directions, pour travailler ensemble, en partenariat, de façon cohérente et soutenue, afin d'améliorer les conditions de vie des jeunes bas-laurentiens.

Merci d'être embarqué dans ce rêve un peu de fou, d'y mettre autant de cœur et d'énergie, de faire constamment preuve de souplesse et de persévérance. COSMOSS c'est vous, une Communauté Ouverte et Solidaire! Merci!

Les membres de votre CRC





Présentation de la démarche

La démarche COSMOSS repose sur un regroupement de partenaires volontaires, issus de différents ministères et organisations de la région du Bas-Saint-Laurent, qui se sont engagés à faire les choses autrement afin d'arrimer, d'optimiser et de bonifier les services offerts, et ainsi, présenter une solution adéquate et durable. L'initiative COSMOSS s'intègre dans une perspective plus globale de lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales et de santé. Elle vise les jeunes de la grossesse jusqu'à 30 ans.

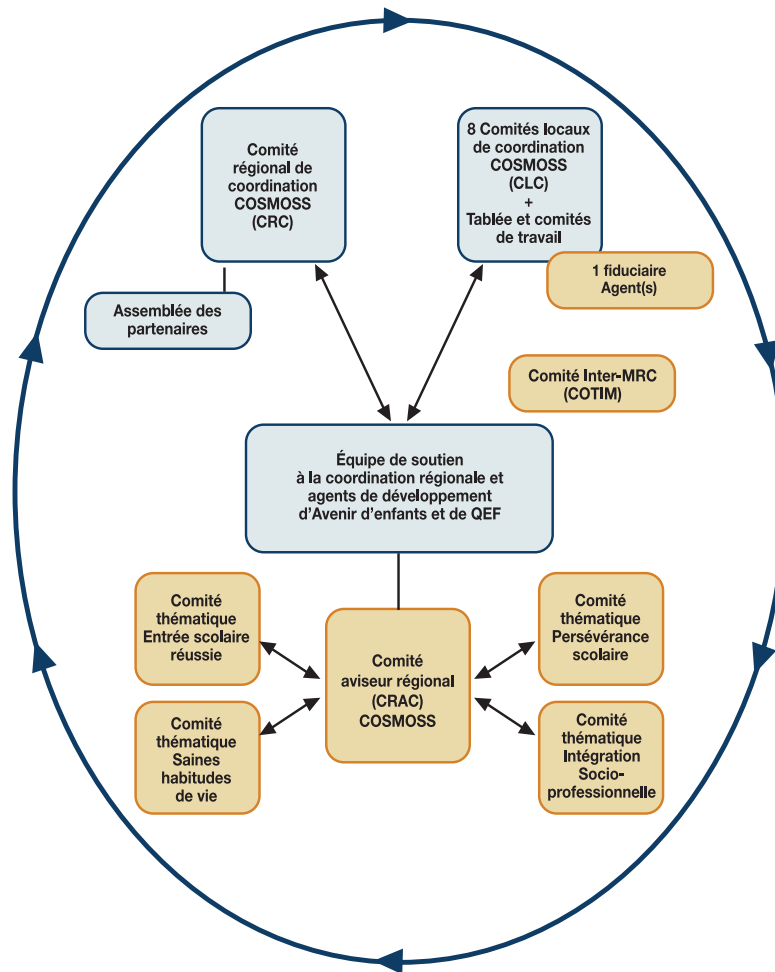
Notre approche de mobilisation est centrée sur l'action en prévention, le réseautage intersectoriel, la continuité et la complémentarité des services. Pour parvenir à améliorer les conditions de vie des jeunes, nous avons aussi convenu d'agir sur quatre grands enjeux interreliés :

1. Favoriser une entrée scolaire réussie
2. Favoriser le développement des saines habitudes de vie
3. Encourager la persévérance scolaire et la réussite éducative
4. Favoriser une intégration sociale et professionnelle durable

Nos travaux ont débuté de façon formelle en mars 2004, par la signature d'un engagement des partenaires régionaux à agir ensemble en faveur des jeunes vulnérables. Une tournée des huit territoires de MRC s'ensuit. Les partenaires locaux offrant des services aux jeunes de 16-30 ans échangent sur leurs préoccupations communes. Une volonté de travailler ensemble s'en dégage. En mai 2004, une première entente de partenariat régionale COSMOSS est signée. Celle-ci permet l'embauche de huit agents de liaison locaux, un par territoire de MRC, pour soutenir des tables de concertation locale 16-30 ans. Les travaux de concertation et de continuité des services débutent autour de cette tranche d'âge.

Deux ans et demi plus tard, une rencontre bas-laurentienne des partenaires COSMOSS nous permet de renouveler nos engagements en faveur des jeunes vulnérables et de convenir de la nécessité et surtout de la volonté de poursuivre notre mobilisation. Nous nous entendons également sur l'importance de déployer complètement la démarche COSMOSS autour de la cible initiale des 0-30 ans.

Une deuxième entente de partenariat régionale est ainsi signée en janvier 2008, lançant par le fait même, ce que nous appelons la Phase II.



La démarche se concrétise d'abord localement par le travail des Comités locaux de coordination (CLC) COSMOSS. Chaque CLC est composé des directions du Centre de santé et de services sociaux, du Centre local d'emploi, de la Commission scolaire, de la municipalité régionale de comté et de trois organismes communautaires représentants chacune des trois tranches d'âge suivantes : -9 mois à 5 ans, 6-17 ans et 16-30 ans. Les sept membres de chacun des CLC sont engagés à soutenir les jeunes dans leurs parcours, ainsi qu'à assurer une plus grande cohésion et complémentarité des services destinés aux jeunes. Ils sont appuyés dans leurs travaux par des comités de travail qui contribuent à la réalisation d'un plan d'action local concerté.

Au niveau régional, le Comité régional de coordination (CRC) COSMOSS détermine les grandes orientations stratégiques de la démarche, favorise l'harmonisation des plans et mesures, appuie les CLC dans leurs mandats et supporte les agents de liaison dans leurs fonctions. Le CRC est également épaulé par des comités thématiques et un comité régional aviseur composé de professionnels des différents réseaux.



Faits saillants de la Phase II

L'expérimentation des services en Travail de rue²

Issue d'un besoin exprimé par les Tables COSMOSS 16-30 ans de la Phase I, une entente régionale de partenariat de services en Travail de rue a été signée en janvier 2008. Grâce à cette Entente, un modèle réunissant les conditions gagnantes à l'exercice de cette pratique a pu être expérimenté et faire largement ses preuves. Ainsi, seize travailleurs de rue, deux par territoire de MRC, **ont rejoint près de 10 000 jeunes différents** et effectué plus de 1 600 références et accompagnements vers les services, au cours des 67 semaines pendant lesquelles s'est réalisée une évaluation participative. Les CLC COSMOSS ont beaucoup collaboré au déroulement optimal de cette Entente et ils retirent une grande fierté des résultats atteints.

Le réseautage des intervenants de première ligne

Le besoin de créer des liens entre les intervenants et d'augmenter le niveau de connaissance de l'offre de services intersectorielle a été priorisé au cours de l'année 2009 afin d'améliorer les collaborations, ainsi que la référence et l'accompagnement des jeunes en difficulté.

Chaque CLC a organisé au moins une journée annuelle de réseautage, souvent accompagnée de formations sur la référence ou la concertation. Ce sont **422 intervenants différents qui ont participé à ces rencontres** leur ayant permis de mieux se connaître et de se reconnaître.

Le déploiement du soutien d'*Avenir d'enfants* et de *Québec en Forme* (QEF)

Déjà présents depuis cinq ans dans deux MRC, *Québec en Forme* et *Avenir d'enfants* (anciennement appelé *Québec Enfants*) ont convenu avec le CRC COSMOSS d'un déploiement graduel de leur soutien dans l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent.

Avenir d'enfants souhaite que chaque enfant arrive à l'école prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire et collabore à COSMOSS par le soutien à la mobilisation des communautés locales. Les territoires de La Mitis, de La Matapédia, de Matane et du Témiscouata sont accompagnés par *Avenir d'enfants* pour favoriser le développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté.

Pour sa part, *Québec en Forme*, de par son approche en prévention-promotion, est aussi un levier important dans la région en faveur des jeunes. L'équipe de QEF accompagne les communautés bas-laurentiennes à créer des environnements favorables à l'adoption et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif. Les territoires présentement soutenus sont : La Mitis, La Matapédia, le Kamouraska, Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette.

Notons que le soutien offert par ces derniers représente des investissements importants en appui direct aux actions des communautés locales.

² Pour plus d'information, consulter le rapport d'évaluation sur le www.cosmoss.qc.ca



Nouvelle composition du Comité régional de coordination (CRC) COSMOSS

Le 8 février 2010, le CRC COSMOSS accueillait quatre nouveaux partenaires, soit : le ministère de la Famille et des Aînés, *Avenir d'enfants*, *Québec en Forme* et *Réunir Réussir* (R²). Tous engagés vers le même objectif, améliorer les conditions de vie des jeunes, cette nouvelle composition favorisera une meilleure complémentarité des différents leviers au sein de la démarche COSMOSS.

Identification d'un fiduciaire unique par territoire de MRC

Les rapprochements entre COSMOSS, *Avenir d'enfants* et *Québec en Forme* ont soulevé en cours de route l'intérêt de mieux harmoniser les différents leviers financiers associés à l'un ou l'autre des enjeux COSMOSS, ainsi que les ressources humaines dédiées.

Un processus de consultation des partenaires locaux a été mené sur cette question au cours de l'hiver 2009-2010 et s'est conclu par l'identification d'un seul fiduciaire par territoire de MRC pour l'ensemble des fonds associés à la démarche de mobilisation COSMOSS. Au-delà des aspects administratifs, cet effort d'harmonisation a suscité de bonnes réflexions qui ont clarifié la gouvernance locale et semble-t-il fortifié la mobilisation.

La 1^{re} enquête sur le développement de la petite enfance (IMDPE) au Bas-Saint-Laurent

À l'initiative d'*Avenir d'enfants*, une première enquête a pu être réalisée à l'échelle du Bas-Saint-Laurent avec l'*Instrument de Mesure du Développement de la Petite Enfance* (IMDPE) grâce à la collaboration de COSMOSS et des Commissions scolaires. Ce questionnaire a été rempli par les enseignants de maternelle des **79 écoles primaires de la région avec un taux de réponse de 92 %**.

Les résultats ont fait l'objet de présentations régionales et locales à l'ensemble des partenaires oeuvrant auprès des jeunes enfants et de leurs parents. Ce sont **370 personnes qui ont assisté à ces présentations**. Ces données serviront entre autres à identifier nos prochaines priorités locales et régionales favorisant une entrée scolaire réussie.

Le support aux agents associés à COSMOSS

Douze rencontres de formation et de codéveloppement ont été organisées pour supporter les 17 agents et coordonnateurs associés à la démarche COSMOSS. Ces rencontres permettent aux agents d'avoir accès à une information à jour sur les différents dossiers ainsi que de se familiariser avec des techniques d'animation de groupes utiles à leurs fonctions.



Bilan de l'état de la mobilisation locale

La démarche COSMOSS ne peut pleinement se réaliser sans l'implication active des différents partenaires concernés. Un outil d'évaluation de la concertation a donc été proposé aux huit CLC afin de prendre le pouls de la mobilisation intersectorielle. Cet outil est la *Trousse d'appréciation de l'action concertée*. Elle provient de la Direction de la santé publique et de la

Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Six des huit CLC ont accepté d'évaluer l'état de leur concertation à l'aide de cet outil. Certains d'entre eux ont également invité des comités de travail à y répondre. Un septième CLC a également accepté de faire le bilan de sa mobilisation à partir des commentaires spontanés de ses membres.

La compilation des résultats des six CLC ayant utilisé l'outil nous révèle que les six CLC ont obtenu la moyenne générale la plus élevée de la grille, soit un état de concertation d'Énergie active. Celle-ci est défini comme suit : « Les acteurs concernés sont mobilisés et ils parviennent à développer plusieurs actions concrètes qui ont pour effet d'enrichir le champ des solutions disponibles. La concertation constitue un plus pour le milieu et les gens en parlent de façon positive et parfois même enthousiaste ».

Les commentaires adoptés par les CLC dans leurs bilans locaux de la Phase II témoignent effectivement que la démarche COSMOSS connaît actuellement un sommet quant au degré de mobilisation des membres des CLC. Il s'agit certes d'une excellente nouvelle.

Témoignages

« Après certains écueils en Phase I, le milieu s'est donné une deuxième chance et a redoublé de dynamisme. Les partenaires sont fiers de s'inscrire dans la démarche et ne remettent pas en question leur participation, bien au contraire. [...] Rares sont les partenaires qui choisiraient de faire cavalier seul. »

CLC COSMOSS de Matane

« Chacune des 28 organisations partenaires ont identifié une ressource professionnelle, parfois même plus d'une personne, pour participer aux tables de concertation et aux sous-comités. Ainsi, on retrouve 37 personnes participant aux comités permanents, ainsi que plusieurs autres partenaires aux sous-comités de travail, qui sont désignés par leur organisation pour la réalisation du plan d'action. »

CLC COSMOSS de La Mitis

« La diversité de ces partenaires est aussi à souligner, les organismes communautaires y côtoient les institutions. [...] Les rencontres fréquentes, la transparence dans le partage d'information et la vision commune font de La Matapédia, une concertation exceptionnelle. »

CLC COSMOSS de La Matapédia



« **Tant les représentants des secteurs institutionnels que communautaires participent activement dans les dossiers et un climat de respect règne durant les rencontres. [...] Les membres possèdent une vision commune des besoins et des problèmes de la clientèle. Les problématiques de la pauvreté, du décrochage scolaire, de l'isolement social, de la rétention des jeunes dans le milieu, préoccupent grandement les membres du CLC.** »

CLC COSMOSS *des Basques*

« **Les rapports entre les participants sont ouverts et portent le plus souvent sur la recherche de moyens susceptibles d'arrimer les ressources, de solutions aux problèmes du milieu, ou d'approches novatrices.** »

CLC COSMOSS *de Rivière-du-Loup*

« **Constitué officiellement le 1^{er} avril 2008 et composé de neuf membres, le CLC a tenu 15 rencontres, sans compter les rencontres en sous-comité de travail pour l'organisation des Grandes Tables des partenaires, ainsi que celles pour établir l'organisation de la nouvelle fiduciaire.** »

CLC COSMOSS *du Témiscouata*

Indicateur du niveau d'engagement, mentionnons qu'à l'exception d'un territoire, **les CLC se rencontrent en moyenne 8 à 9 fois par année**. Ces rencontres régulières excluent les nombreux comités de travail nommés en annexe.

La mobilisation des membres du CLC apparaît préalable au développement des enjeux ciblés. De même les territoires de MRC ayant dû consacrer davantage d'énergie à leur gouvernance ont parfois eu, en conséquence, moins de temps pour la réalisation de leurs priorités. Ainsi, la démarche COSMOSS se concrétise à géométrie et à vitesse variables.



Bilan des travaux locaux

Avec le support des agents de liaison locaux, les CLC ont entrepris des processus de planification qui les ont menés à l'adoption des premiers plans d'action locaux 0-30 ans. En amont, les huit CLC ont vécu sensiblement les mêmes étapes :

1. Préparation d'un portrait du territoire et des jeunes visés
2. Inventaire des services offerts aux jeunes et des mécanismes de concertation locaux visant les jeunes vulnérables
3. Tournée des partenaires offrant des services aux jeunes
4. Identification des failles, vides de services et obstacles
5. Priorisation avec l'ensemble des partenaires locaux
6. Mise en place de comités de travail et définition de la gouvernance
7. Adoption du Plan d'action local concerté par CLC



En novembre 2008, l'ensemble des CLC avait adopté leur Plan d'action local et pouvait enfin commencer l'étape de la mise en œuvre. Les comités de travail se sont d'abord familiarisés avec les mandats et les priorités leur étant confiés. Les travaux ont ainsi vraiment pris leur envol au début de l'année 2009.

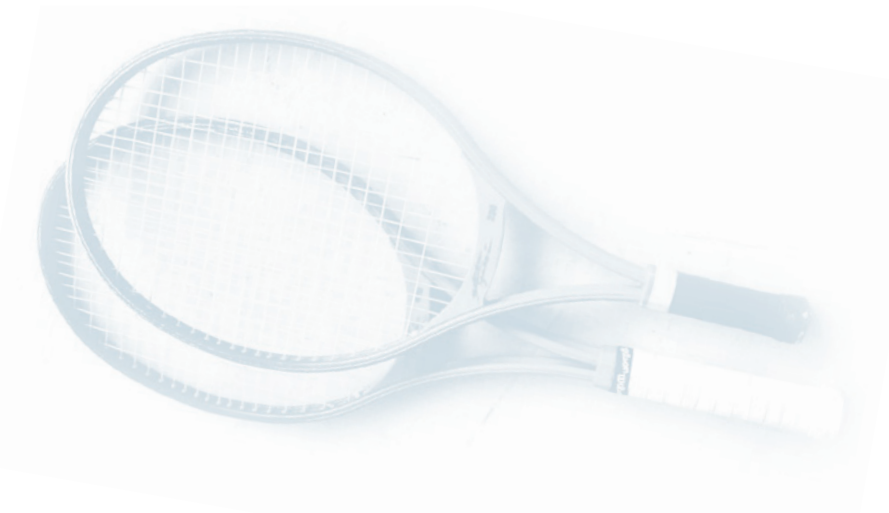
Parallèlement aux travaux plus ardues visant l'amélioration de la continuité et de la complémentarité des services, chaque territoire s'est penché sur les quatre enjeux du parcours d'un jeune (entrée scolaire réussie, saines habitudes de vie, réussite éducative et intégration socioprofessionnelle) selon ses propres couleurs locales. Le souci d'amélioration de l'offre de services a toutefois transcendé les actions prioritaires pour chacun de ces enjeux spécifiques.

Les cinq territoires de MRC ayant déposé leur première demande de soutien à *Avenir d'enfants* ou à *Québec en Forme* ont également fait des avancées particulièrement importantes pour ces enjeux spécifiques.

Comme la démarche COSMOSS s'inscrit d'abord dans un changement de pratiques visant la mise en commun et la collaboration, ainsi que l'harmonisation des initiatives de concertation, il est fréquent que certaines priorités soient développées sous le leadership d'un des partenaires locaux ou d'une autre instance de concertation. Les réalisations identifiées dans les tableaux suivants ne sont donc pas nécessairement l'apanage du CLC COSMOSS, mais peuvent plutôt s'inscrire dans l'actuel mouvement de collaboration en faveur des jeunes et de leurs parents, et ce, en liaison avec les partenaires impliqués dans la démarche COSMOSS.

Les tableaux bilan suivants mettent en lumière certaines réalisations des milieux locaux, mais ne donnent pas le portrait complet des activités réalisées. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les bilans de chaque territoire de MRC. Ceux-ci sont disponibles sur le site Internet de COSMOSS au www.cosmoss.qc.ca

Une perspective des principaux travaux à venir est présentée pour chacun des enjeux. Les CLC identifieront toutefois leurs priorités avec plus de précision au cours de l'automne 2010, lors de la préparation de leurs plans d'action stratégique.



Bilan des réalisations locales

Favoriser l'entrée scolaire réussie - Les 0 - 5 ans

Les quatre territoires de MRC accompagnés par Avenir d'enfants pendant la Phase II sont identifiés par un astérisque.

	Matane*	La Mitis*	La Matapédia*	Rimouski-Neigette	Les Basques	Témiscouata*	Rivière-du-Loup	Kamouraska
Principales réalisations	<p>Réalisation d'un guide de services (une version pour les intervenants et l'autre pour les parents)</p> <p>Organisation du « Festi'Plumes » (ÉLÉ³)</p> <p>« Jeunes Parents aux études »⁴ au CFA (14 parents et 9 enfants)</p>	<p>Production et distribution de 1 200 copies de la « Trousse des Familles »</p> <p>Distribution d'une « Trousse des intervenants 0-5 ans »</p> <p>Préparation et animation de 8 ateliers « Parents-Enfants »</p> <p>Passerelles « Parents et enfants vers l'école »</p> <p>Camp préparatoire à l'école primaire</p> <p>« Éveil à la lecture et à l'écriture »</p> <p>« Jeunes Parents aux études » au CFA</p>	<p>Conception et distribution d'une « Trousse des Familles » et d'une « Trousse des intervenants »</p> <p>Journée des Familles</p> <p>Programmations pour la semaine de relâche et la semaine québécoise des Familles</p> <p>Préparation d'ateliers Parents-Enfants</p> <p>Création de l'outil « Aide-moi à entrer à l'école »</p> <p>La lecture et l'écriture en famille (ÉLÉ)</p> <p>« Jeunes Parents aux études » au CFA et au CMEC</p>	<p>Démarrage du Comité Petite Enfance</p> <p>Embauche d'un agent 0-5 ans</p> <p>« Jeunes Parents aux études »</p>	<p>Adoption d'un plan d'action d'ÉLÉ</p> <p>Ateliers de lecture animée dans les bibliothèques</p> <p>« Jeunes Parents aux études » (6 parents)</p>	<p>Participation de 101 parents et de 109 enfants aux activités « Parents-Enfants-Plaisir » (PEP)</p> <p>Implication des parents dans l'identification de leurs besoins « La Voix des parents »</p> <p>« Jeunes Parents aux Études » (15 parents)</p> <p>Préparation d'une Journée de concertation sur la mesure ÉLÉ</p>	<p>Préparation de 2 journées ÉLÉ : Activités de lecture interactive et Fiers d'apprendre (9 organismes impliqués et 7 rencontres)</p> <p>« Jeunes Parents aux Études » (12 parents du Cégep)</p>	<p>« Jeunes Parents aux Études » (24 parents du Cégep)</p> <p>Distribution de livres pour enfants dans les paniers de Noël (ÉLÉ)</p>
Perspectives pour la prochaine année	<p>Organisation de 20 Ateliers-Jeux</p> <p>Formation d'animateurs à la lecture (heure du conte)</p> <p>Diffusion du bulletin d'information « Le Jaseur »</p>	<p>Évaluation des besoins des parents</p> <p>Coaching de ressources en psychomotricité</p>	<p>Organisation de 20 Ateliers Parents-Enfants</p> <p>Organisation des Journées des Familles (automne, relâche et printemps)</p>	<p>Activités d'amélioration des habiletés parentales</p> <p>Réseautage et communications entre les partenaires du préscolaire</p>	<p>Préparation d'outils d'ÉLÉ</p> <p>Réalisation du projet de « Boîtes de livres »</p> <p>Préparation d'une demande à « Avenir d'enfants »</p>	<p>En voie d'élaboration</p>	<p>Préparation d'une demande de soutien à « Avenir d'enfants »</p>	<p>Préparation d'une demande de soutien à « Avenir d'enfants »</p>

³ ÉLÉ (Mesure d'Éveil à la Lecture et à l'Écriture) : identification en concertation d'activités intégrées dans les services des organismes et donnant le goût du livre aux enfants .

⁴ Jeunes Parents aux Études : Activités visant l'entraide entre jeunes parents, contribuant au rôle parental et à la conciliation famille-études.

Bilan des réalisations locales

Les saines habitudes de vie

Les cinq territoires de MRC accompagnés par Québec en Forme pendant la Phase II sont identifiés par un astérisque.

	Matane	La Mitis*	La Matapédia*	Rimouski-Neigette*	Les Basques	Témiscouata	Rivière-du-Loup*	Kamouraska*
Principales réalisations	<p>Hypersexualisation : Ciné-conférence, campagne d'affichage, organisation de deux formations et activités dans les écoles</p> <p>Santé mentale : Activités de sensibilisation auprès des jeunes</p>	<p>Tenue d'une journée autour des saines habitudes de vie pour les partenaires (100 pers.) avec conférences et production d'un CD</p> <p>Comportements sans tabac : Distribution de feuillets d'information sur la loi 112 lors de la remise des bulletins</p> <p>Comportements sains et sécuritaires en matière de sexualité : Formation sur la sexualité offerte aux intervenants</p> <p>Création et diffusion d'un répertoire sur la sexualité des jeunes pour parents, intervenants et jeunes</p> <p>Activité thématique à l'école secondaire Le Mistral pour la St-Valentin</p>	<p>Élaboration et distribution dans les polyvalentes de deux feuillets d'information portant sur la toxicomanie, les boissons énergétiques et la maladie mentale, ADO et ÀTOI, un s'adressant aux jeunes et l'autre aux parents</p>	<p>Développement du programme « KI-bouge » (interventions de psychomotricité dans 26 classes de maternelle une fois par semaine)</p> <p>1^{re} journée de réseautage sportif de 400 élèves de secondaire 2</p> <p>Animations sportives et gratuites d'équipements lors de la semaine de relâche</p>	<p>Création de la Table Saines habitudes de vie (SHV)</p> <p>État de situation et planification triennale en SHV</p>	<p>Rencontre d'échange entre partenaires COSMOSS sur les SHV</p> <p>Planification d'une formation pour les intervenants</p> <p>Formation pour les intervenants en toxicomanie</p> <p>Activité « IMPACT » (Intervention du milieu en prévention pour nos adolescents ayant des comportements à risques causant des traumatismes) pour les finissants des polyvalentes</p>	<p>Démarrage du projet « Wii j'bouge »</p> <p>Réalisation du programme « Cours-Saute-Lance » dans 5 écoles primaires</p> <p>Formation d'un groupe de cuisine collective</p> <p>Ateliers « Boîte à lunch santé » et « Manger coloré, croquer santé » à Saint-Antonin et à Rivière-du-Loup</p> <p>Formation aux animateurs de terrains de jeux de Rivière-du-Loup</p>	<p>Animation de transformation culinaire et mise en place d'un potager collectif</p> <p>Séances de sensibilisation aux animateurs de terrains de jeux sur l'importance d'adopter de bonnes habitudes alimentaires</p> <p>Animation d'activités sportives</p> <p>Ateliers de cuisine pour adolescents</p>
Perspectives pour la prochaine année	<p>Hypersexualisation : Outiller les enseignants et les intervenants jeunesse par le biais d'outils de l'UQAM</p> <p>Augmentation d'activités dans les classes</p> <p>Adoption d'un code vestimentaire dans les écoles</p>	<p>Formations pour les terrains de jeux sur l'amélioration de l'animation</p> <p>Identification d'actions favorisant l'autonomie alimentaire</p>	<p>Développer le volet alimentation et la programmation pour la clientèle des 12-17 ans</p> <p>Dossier hypersexualisation</p>	<p>Poursuite de « KI-bouge » et coaching pour enseignants et éducateurs en services de garde</p> <p>Journée de réseautage sportif pour les 600 élèves de 6^e année du territoire</p>	<p>Embauche d'un coordonnateur SHV à temps partiel</p> <p>Mise sur pied d'un comité de gestion</p>	<p>Planifier avec « Québec en Forme » une stratégie pour les saines habitudes de vie sur le territoire</p>	<p>Activités parascolaires dans 5 écoles primaires</p> <p>Soutien à l'Association des locataires de l'Office municipale d'habitation de Rivière-du-Loup</p> <p>Animation d'ateliers par une nutritionniste</p>	<p>Déploiement à plus grande échelle des actions de transformation culinaire et du potager collectif</p>

Bilan des réalisations locales

La persévérance scolaire et la réussite éducative

La démarche COSMOSS a été formellement identifiée par la Table interordres d'éducation comme étant l'Instance régionale de mobilisation (IRM) du Bas-Saint-Laurent.

	Matane	La Mitis	La Matapédia	Rimouski-Neigette	Les Basques	Témiscouata	Rivière-du-Loup	Kamouraska
Principales réalisations	<p>Mise à jour et distribution d'une Trousse des ressources pour jeunes décrocheurs</p> <p>« École au CJE »⁵ (12 participants)</p> <p>Signature d'une entente de référencement des décrocheurs entre le CJE, l'école secondaire et le Centre Jeunesse</p>	<p>« Les Portes d'entrée de la Formation » : identification de 8 intervenants provenant de 6 organisations différentes pouvant informer les jeunes des possibilités de formation</p> <p>Participation de 140 élèves du CFA à un atelier-discussion sur les défis et moyens du retour en formation</p> <p>Accueil des responsables de la Fondation « Passeport pour ma réussite » et présentation du projet devant 55 partenaires (Dossier conjoint avec Rimouski)</p>	<p>Lancement de l'Opération Persévérance et certification d'engagement de 20 entreprises (employeurs engagés pour la persévérance scolaire)</p> <p>Conception d'une Trousse des ressources pour jeunes décrocheurs</p> <p>« École au CJE »</p>	<p>Accueil des responsables de la Fondation « Passeport pour ma réussite » et présentation du projet devant 55 partenaires (Dossier conjoint avec La Mitis)</p> <p>Dépôt et acceptation d'une demande de surveillance au MFA pour les jeunes handicapés de 12-21 ans</p>	<p>« École au CJE »</p>	<p>Conception de la campagne « Lis-le don...Passe-le don! »</p> <p>Développement de passerelles entre les secteurs jeunes et adultes de la Commission scolaire</p> <p>Signature d'une entente de référencement des décrocheurs entre la CS et le CJE</p> <p>« École au CJE »</p>	<p>« École au CJE »</p>	<p>Enjeu non-développé</p>
Perspectives pour la prochaine année	<p>Préparation d'une semaine de la persévérance scolaire en février 2011</p> <p>Campagne de sensibilisation à la conciliation Études-Travail</p>	<p>Préparation d'une demande à « Passeport pour ma réussite »</p> <p>Réflexion sur le dossier de la conciliation Études-Travail</p>	<p>Préparation d'une semaine de la persévérance scolaire en février 2011</p> <p>Lancement de la Trousse pour jeunes décrocheurs</p>	<p>Préparation d'un colloque dans le cadre de la semaine de la persévérance en février 2011</p> <p>Préparation d'une demande à « Passeport pour ma réussite »</p>	<p>S'inscrire dans la semaine de la persévérance scolaire en 2011</p> <p>Identification de cibles de travail (ex. : les garçons)</p>	<p>Lancement officiel et démarrage de la campagne « Lis-le don...Passe-le don! »</p>	<p>Collaboration à la préparation d'un portrait de la persévérance scolaire</p>	<p>En voie d'élaboration</p>

⁵ L'École au CJE : Enseignement individualisé pour jeunes décrocheurs donné dans les locaux d'un CJE.

Bilan des réalisations locales

L'intégration socioprofessionnelle des jeunes

Les CLC COSMOSS ont joué un rôle actif dans le déploiement des services en Travail de rue au Bas-Saint-Laurent. Le rapport d'évaluation de l'Entente, publié le 13 avril 2010, donne un portrait complet de la portée et des résultats de ce service. Il est possible de le consulter sur le site Internet de COSMOSS à www.cosmoss.qc.ca

	Matane	La Mitis	La Matapédia	Rimouski-Neigette	Les Basques	Témiscouata	Rivière-du-Loup	Kamouraska
Principales réalisations	<p>Élaboration d'un projet de Plateau de travail</p> <p>État de situation et réalisation d'activités de prévention de l'intimidation. Ex : Présentation de la pièce de théâtre « Pour ne pas se mettre la JusticeAdos » à l'école secondaire</p> <p>Chroniques sur l'intimidation dans le journal local</p>	<p>Organisation de trois ateliers de prise de contact avec une clientèle éloignée (18 participantes) à La Rédemption, en collaboration avec le Centre Femmes et le CLD</p>	<p>Implantation du projet « Parle » visant à prévenir le suicide chez les jeunes hommes de 15-25 ans</p> <p>Appui au projet « Les Maraîchers du cœur »</p>	<p>Révision des programmations des différents plateaux de travail et harmonisation de leurs périodes de recrutement</p> <p>Préparation d'un projet de style « Adoberge »</p>	<p>Enjeu non-développé</p>	<p>Développement d'un plateau d'insertion en transformation agroalimentaire « Saveur ajoutée » et participation de 19 personnes</p> <p>Développement d'une reconnaissance formelle de compétences développées dans des métiers semi-spécialisés</p> <p>Développement d'un répertoire des ressources spécifique à la santé mentale</p>	<p>Enjeu non-développé</p>	<p>Recherche de solutions à la problématique des services de garde scolaire en milieu rural</p> <p>Appui au projet « Les Maraîchers du cœur »</p>
Perspectives pour la prochaine année	<p>Réaliser des actions de prévention de l'intimidation en milieu rural</p>	<p>En voie d'élaboration</p>	<p>Préparation d'un plateau de travail en santé mentale</p>	<p>Réflexions sur la question du logement des jeunes vulnérables et des problématiques émergentes des jeunes filles</p>	<p>Implantation de sentinelles à l'école secondaire pour la prévention du suicide</p> <p>Collaboration à l'événement « IMPACT » en mai 2010 visant à conscientiser les jeunes de 5^e secondaire aux conséquences de la conduite sous l'effet des drogues et de l'alcool</p>	<p>Développement de « Ma place au Soleil »</p>	<p>Réflexion sur le transport collectif</p>	<p>En voie d'élaboration</p>

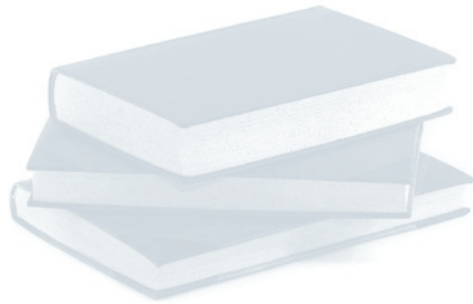


L'amélioration de la continuité des services

Devant le constat que les actions s'adressant aux jeunes étaient souvent cloisonnées, peu coordonnées et discontinues et que cette situation était inadéquate pour gérer une problématique aussi complexe, les partenaires impliqués dans COSMOSS se sont engagés à améliorer la continuité et la complémentarité des services offerts aux jeunes. En ce sens, depuis 2008, la démarche COSMOSS est également responsable de la réalisation des objectifs de l'*Engagement Jeunesse au Bas-Saint-Laurent*.

Notre engagement à améliorer la continuité des services se traduit par la réalisation des objectifs suivants :

1. L'amélioration de l'accueil, de la référence et de l'accompagnement des jeunes en difficulté
2. La simplification de la réglementation et des procédures administratives
3. La réduction des délais avant d'accéder à un service donné
4. La modulation des programmes, des interventions ou des stratégies dans le but de les rendre davantage complémentaires



Notre expérience en matière de continuité des services nous a amené à constater qu'une étape est préalable à la collaboration et à la référence. En effet, pour que des organisations aux cultures différentes acceptent de travailler dans une perspective de continuité, il faut d'abord permettre aux individus qui les composent de se connaître et de se reconnaître également dans la complémentarité de leurs approches et expertises. De même, la méconnaissance des ressources disponibles est vite apparue comme étant un des premiers freins sur lequel agir pour favoriser l'utilisation des services.

Ces deux dimensions, soit le réseautage des intervenants de première ligne et une meilleure diffusion de l'information sur les ressources disponibles, tant auprès des jeunes, de leurs parents, que des intervenants eux-mêmes, ont donc été priorisés par les milieux locaux. Les bénéfices de ces interventions rejoignent véritablement le changement de pratiques espéré au départ et nous apparaissent être un tremplin puissant pour l'amélioration de notre offre de services aux jeunes vulnérables.

Témoignages

« La clé de cette réussite fut d'une part, la très riche composition intersectorielle du comité organisateur et d'autre part, le sentiment unanime de travailler sur un besoin criant des intervenants et ce, sans égard à leurs milieux de pratique. »

CLC COSMOSS *du Kamouraska*

« Plusieurs partenaires ont mentionné, lors de l'exercice du bilan, qu'avant de se joindre à COSMOSS, ils ne se connaissaient pas personnellement. Au niveau de la référence, mieux se connaître leur a permis d'améliorer leur pratique, même si les mécanismes de référence ne sont pas nécessairement formels. Se connaissant mieux sur une base personnelle, les intervenants sont plus à l'aise de communiquer et d'échanger lorsqu'ils en sentent le besoin ou la nécessité ». « On sent également que les partenaires ont la volonté d'accompagner les jeunes. De plus, l'échange permet un discours commun et cohérent auprès de la clientèle jeune et facilite la référence afin de suggérer le service le plus adapté possible à la situation du jeune rencontré. [...] Les partenaires sentent qu'ils ont la possibilité de profiter de leurs expertises mutuelles plutôt que de travailler seuls. Ils considèrent également que le comité est un lieu de réflexion et d'échange qui leur permet de mieux comprendre une problématique dans son ensemble. Certains intervenants se connaissent sur une base personnelle et n'hésitent plus à faire appel un à l'autre en cas d'urgence. Ainsi, la réduction des délais n'a pas nécessairement été structurée ni entrée dans les processus des organisations, mais les intervenants entre eux ont déjà facilité des interventions grâce aux comités COSMOSS ».

CLC COSMOSS *de Matane*

« Le réseautage des organisations à la démarche COSMOSS passe aussi par la mobilisation interne de ces dernières. À cet effet, l'ajout des intervenants pivots au répertoire de référence est prioritaire dans les prochains mois. Ce dossier constitue la pièce maîtresse de l'*Engagement Jeunesse* pour notre territoire. »

CLC COSMOSS *Rimouski-Neigette*

Tous s'entendent toutefois sur la fragilité de cette collaboration qui doit constamment se renouveler et s'adapter aux nombreux mouvements de personnel. En ce sens, des collaborations formelles entre organisations pourraient faciliter la poursuite des liens développés. Le territoire de la MRC du Témiscouata se démarque particulièrement par ses ententes formelles de collaboration interréseaux.



Bilan des réalisations locales

L'amélioration de la continuité des services

	Matane	La Mitis	La Matapédia	Rimouski-Neigette	Les Basques	Témiscouata	Rivière-du-Loup	Kamouraska
Réseautage et intervenants passerelles⁶	<p>Formation sur l'exclusion sociale : 35 personnes</p> <p>Formation sur l'hypersexualisation : 31 personnes</p>	<p>Journée Liaison jeunesse 2009 : 80 personnes</p> <p>Système de références « Le Maillon » : 47 accompagnateurs formés et 940 élèves ayant eu la présentation</p> <p>Portes d'entrée de la formation : 8 intervenants identifiés</p>	<p>Journée des partenaires COSMOSS et formation « Intervenir ou accompagner » : 85 personnes</p> <p>Mise en place du système de références « Le Maillon »</p>	<p>Journée des partenaires COSMOSS : 55 personnes</p>	<p>Rencontre des intervenants passerelles : 22 personnes</p> <p>Formation aux intervenants sur les règles de références : 30 personnes</p>	<p>Journée de réflexion sur la toxicomanie et les dépendances : 30 personnes</p> <p>Identification de personnes pivots dans chaque organisation</p>	<p>Trois rencontres des intervenants de 1^{re} ligne : 25 personnes par rencontre</p> <p>Réseautage informatique des intervenants</p>	<p>Rencontre des intervenants terrains : 82 personnes</p>
Répertoires des ressources	<p>Réalisation d'un guide de services pour les 0-5 ans (une version pour intervenants et l'autre pour les parents)</p> <p>Trousse des ressources pour jeunes décrocheurs</p>	<p>« Trousse des Familles »</p> <p>Répertoire des services intégré à celui du CSSS</p>	<p>« Trousse des Familles » et « Trousse des intervenants 0-5 ans »</p> <p>Trousse des ressources pour jeunes décrocheurs</p>	<p>Répertoire des ressources pour intervenants</p>	<p>Feuillets sur les ressources disponibles pour les jeunes</p>	<p>Répertoire des ressources en santé mentale</p>		
Autres	<p>Comité Références et adoption d'une définition et d'une position commune sur les conditions facilitantes de la référence</p>	<p>Outil « Aide-moi à entrer à l'école »</p> <p>Ententes de collaboration entre le Carrefour jeunesse emploi (CJE), le Centre Jeunesse et la Commission scolaire (CS)</p>	<p>Développement de collaborations entre le SARCA et les organismes</p> <p>Entente entre le CJE et l'école secondaire Paul-Hubert</p>			<p>Création de passerelles entre les secteurs Jeunes et Adultes de la CS</p> <p>Entente de collaboration entre le CJE et la CS</p> <p>Entente de collaboration entre le CFA et le CSSS</p> <p>Identification d'une passerelle entre le CSSS et le CLE</p> <p>Entente de collaboration entre le CJE et le CLE</p> <p>Discussions en cours entre le CSSS et les CPE pour le développement de corridors de services pour les parents vulnérables</p>	<p>Entente de collaboration entre le CJE et le Centre Jeunesse</p>	

⁶ Intervenant passerelle : intervenant responsable de faciliter le passage d'un service à un autre.



Bilan du déploiement d'Avenir d'enfants et de Québec en Forme

Tel que mentionné en début de ce rapport, *Avenir d'enfants* et *Québec en Forme* ont amorcé au cours de la Phase II le déploiement graduel de leur soutien respectif dans les huit territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent. Au terme de la Phase II, nous avons demandé aux CLC de qualifier leur expérience avec ces deux organisations partenaires. Cinq CLC se sont exprimés sur ce sujet.

Les commentaires sont sensiblement de même nature pour les deux organisations concernées. La première réaction des CLC est l'appréciation qu'ils font des avancées notables qu'a permis le soutien d'*Avenir d'enfants* ou de *Québec en Forme*. L'implication de ces deux leviers est nettement perçue comme étant une force pour les milieux. Les effets concrets constatés rapidement apportent aussi de la satisfaction et de la motivation. On dénote également un renforcement du milieu et une adaptation appréciée aux particularités locales.

En contrepartie, les exigences en temps et en énergie restent à la mémoire de ceux et celles qui s'y sont investis. Les CLC ont eu l'impression que le développement de ces enjeux a été demandant et qu'il aurait ralenti d'autres démarches.

Deux CLC mentionnent d'autre part qu'à la suite de la démarche d'identification d'un fiduciaire local unique, des rapports intéressants se sont développés avec les comités dédiés aux saines habitudes de vie.

« La Phase II de COSMOSS a permis des rapprochements avec le CAMEF, et même des actions concertées. Non sans embûches et incompréhension, cet arrimage semble maintenant vouloir se dérouler d'une très belle façon. »

CLC COSMOSS de La Matapédia





Leçons apprises et recommandations des CLC en regard de COSMOSS

Voici les principales recommandations adoptées par les Comités locaux de coordination (CLC) COSMOSS :

- Faire connaître COSMOSS, à l'intérieur des organisations, ainsi qu'à la population en général.
- Officialiser les collaborations par des protocoles d'entente afin de les pérenniser.
- Augmenter les efforts pour identifier les failles et vides de services.
- Adopter des planifications ciblées et réalistes, tenant compte des ressources disponibles.
- Arrimer le déploiement de *Québec en Forme* à la démarche *École en santé*.
- Établir des liens plus tangibles avec l'*Entente MSSS-MELS*.
- Favoriser la souplesse et la modulation des programmes en fonction des réalités locales.
- Arrimer les interventions d'ÉLÉ aux préoccupations entourant l'entrée scolaire réussie.





Conclusion

Dans le feu de l'action, les nœuds à défaire, les perceptions à ajuster, les agendas à concilier prennent beaucoup de place et jettent un voile qui brouille notre regard. Pourtant, mine de rien, les travaux avancent et l'adhésion à la démarche COSMOSS augmente.

À vol d'oiseau au-dessus du Bas-Saint-Laurent on distingue clairement l'ampleur du chantier ainsi que tous ceux et celles qui y participent et c'est franchement impressionnant.

Dans la démarche COSMOSS, on peut certes dire que la bouchée est grosse. Lutter contre la pauvreté, en concertation intersectorielle, pour les jeunes de 0 à 30 ans, en s'attaquant non seulement à la continuité des services, mais aussi en s'attardant aux différents enjeux qui donnent le ton au parcours de vie d'un jeune de sa tendre enfance à l'âge adulte, c'est tout un défi.



Et ce défi, nous le relevons collectivement. Nous persévérons dans notre démarche. Une démarche exigeante, mais de laquelle nous retirons une grande fierté, le sentiment de faire une réelle différence dans la vie de jeunes, de La Pocatière à Les Méchins, qu'ils vivent en milieu rural ou urbain.

La démarche COSMOSS n'est pas parfaite, il reste des chantiers à amorcer, des approches à peaufiner, des trajectoires et des ententes à officialiser. Un gros travail de communication est également à faire pour dépasser les personnes directement impliquées dans les CLC ou au sein de comités de travail. Il importe de permettre à l'ensemble de la communauté, aux travailleurs et aux bénévoles de bien comprendre ce qu'est la démarche COSMOSS et de pouvoir y contribuer. Tous conviennent également de l'importance d'évaluer avec plus de précision l'impact d'une telle démarche de mobilisation.

Le *momentum* pour débiter une troisième phase semble excellent. Poursuivons notre travail lentement, mais sûrement.

**« Seul on va plus vite.
Mais ensemble, on va plus loin. »**

ANNEXE I

Les Comités locaux de coordination (CLC) COSMOSS

	Matane	La Mitis	La Matapédia	Rimouski-Neigette	Les Basques	Témiscouata	Rivière-du-Loup	Kamouraska
Composition	<p>CSSS : Mme Maryse Harrison</p> <p>CS : M. Mario Dugas</p> <p>CLE : Mme France P. Caron</p> <p>MRC : Mme Line Ross</p> <p>Les Grands Amis : Mme Meggy Paquet</p> <p>CPE : Mme Brigitte Desrosiers</p> <p>CJE : Mme Claudie Morin</p>	<p>CSSS : Mme Diane Imbeault</p> <p>CS : Mme Francine Doucet</p> <p>CLE : M. Jean Dupuis</p> <p>MRC : M. Marcel Moreau</p> <p>Maison des Familles : Mme Élyse Morin</p> <p>Maison des jeunes : Mme Marie-Eve Bouillon</p> <p>CJE : M. Daniel Langlais</p>	<p>CSSS : M. Gino Beaudoin</p> <p>CS : Mme Louise Bolduc</p> <p>CLE : M. Jean-Guy Blanchet</p> <p>MRC : M. Mario Lavoie</p> <p>CPE : Mme Huguette Blanchette</p> <p>Maison des jeunes : Mme Lynn Chouinard</p> <p>CJE : Mme Mélanie Tremblay</p> <p>CAMEF : Mme Céline Raymond</p>	<p>CSSS : M. Roland Gingras</p> <p>CS : Mme Francine Doucet</p> <p>CLE : M. Bertrand Francis</p> <p>MRC : Mme. Louise Audet</p> <p>Centre périnatal : Mme Suzanne Verreault</p> <p>Pro Jeune Est : Mme Adèle Boudreau</p> <p>Le Transit : Mme Lynda Lepage</p> <p>Ville de Rimouski : M. Denis Blanchette</p>	<p>CSSS : Mme Luce Lepage</p> <p>CS : Mme Christiane Séguin</p> <p>CLE : M. Denis Landry</p> <p>MRC : M. Denis Bertin</p> <p>Maison desjeunes : M. Maxime Boucher</p> <p>Ressources-Familles : Mme Éloïse Lévesque</p> <p>CJE : Mme Marie-Claude Boucher</p>	<p>CSSS : Mme Nathalie Clavette</p> <p>CS : Mme Christiane Séguin</p> <p>CLE : M. Denis Landry</p> <p>MRC : Mme Guylaine Ouellet</p> <p>Services d'aide à l'emploi : Mme Cindy Viel</p> <p>Acti-Familles : Mme Lina Labrecque</p> <p>CJE : M. Yves Lebel</p> <p>Maison des jeunes : Mme Andréa Gagnon</p>	<p>CSSS : Mme Nadine Rouleau</p> <p>CS : M. Pierre Ruest</p> <p>CLE : Mme Martine Dionne</p> <p>MRC : M. Raymond Duval</p> <p>Maison des jeunes : M. Roch Rousseau</p> <p>CPE : Mme Annick Bachand</p> <p>CJE : Mme Marie-Claude Boucher</p>	<p>CSSS : M. Frédéric Gagnon</p> <p>CS : M. Yvan Tardif</p> <p>CLE : M. Dominic Bégin</p> <p>MRC : M. Claude Langlais</p> <p>Tandem-Jeunesse : Mme Julie Théberge</p> <p>Maison de la Famille : Mme Monique Potvin</p> <p>CJE : Mme Édith Samson</p>
Comités de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Table 0-30 ans - 0-5 ans - Hypersexualisation - Intimidation - Sous-scolarisation - Transport - Travail de rue 	<ul style="list-style-type: none"> - Grande Table COSMOSS 0-30 ans - Table -9 mois à 5 ans - Table 6-17 ans - Table 16-30 ans - Travail de rue - Comité organisateur Liaison Jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Table des partenaires 0-30 ans - -9 mois à 5 ans - Vulnérabilité - Intervenants Ficelle - Insertion et rattachage 	<ul style="list-style-type: none"> - Grande Table -9 mois-30 ans - Petite enfance - Saines habitudes de vie - Persévérance scolaire et réussite éducative - Insertion socioprofessionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Réseau des Passerelles - Table Saines habitudes de vie - Travail de rue - Table Éveil à la lecture et à l'écriture 	<ul style="list-style-type: none"> - Grande Table des partenaires 0-30 ans - -9 mois - 5 ans - 6-17 ans - 16-30 ans - Travail de rue 	<ul style="list-style-type: none"> - Saines habitudes de vie - Harmonisation - 9 mois - 5 ans - Travail de rue - Réseautage des intervenantEs 	<ul style="list-style-type: none"> - Table des partenaires - Table - 9 mois - 5 ans - Table 6-17 ans - Table 16-30 ans - Comité KeF
Participation de l'agentE COSMOSS à d'autres instances de concertation	<ul style="list-style-type: none"> - Table jeunesse de la Matanie - Violence faite aux femmes - Santé mentale - Comité logements sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Pacte social - Comité Québec en Forme - AgentEs de développement de La Mitis - Comités École en Santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation continue - CAMEF - Responsables des questions familiales (MRC) - Programme l'Entrain 	<ul style="list-style-type: none"> - Table santé mentale - Travail de rue - Table Habitation - Soutien aux familles - Sécurité alimentaire - Groupe sur l'itinérance 	<ul style="list-style-type: none"> - Enfance, jeunesse, famille - Santé mentale - Parc intergénérationnel - Commission sociale et communautaire du CLD 	<ul style="list-style-type: none"> - Saveur ajoutée - Table pour l'enrichissement collectif et l'inclusion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet clinique Famille-Enfance-jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Éveil à la lecture et à l'écriture - Services de garde - Transport collectif - Personnes contacts 16-30
Équipe de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Caroline Lelièvre, coordonnatrice - Stefany Pelletier, agente de concertation 0-5 ans - Dave Fortin, agent de communication - Annie Bouffard, agente de recherche 0-5 ans - Alice Mitler, animatrice 0-5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Vincent Cousin, agent de concertation - Émilie Saint-Pierre, coordonnatrice CAL- Mitis Québec en Forme - Andy Guay, agent COSMOSS 0-5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Émilie Boulay Chouinard, agente de liaison - Sébastien Lévesque, agent de soutien - Chantal Lévesque, coordonnatrice du CAMEF (Comité Matapédia en Forme) 	<ul style="list-style-type: none"> - Alain Castonguay, coordonnateur - Patrice Blais, agent de liaison SHV - Ludovic Decoret, agent de liaison petite enfance - Sabrina Drapeau, adjointe administrative 	<ul style="list-style-type: none"> - Michel Létourneau, agent de liaison 	<ul style="list-style-type: none"> - Lise Roy, agente COSMOSS - Ghyslaine Dionne, agente COSMOSS - Léon-Pierre Dufour, agent 0-5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Andrée Duguay, agente de liaison - Mylène Croteau, coordonnatrice SHV 	<ul style="list-style-type: none"> - Julie Madore, coordonnatrice - Sophie Archambault, agente de concertation KeF - Marie-Ève Gagnon, intervenante KeF
Fiduciaire	La Commission scolaire des Monts-et-Marées	MRC de La Mitis	Tremplin-Travail	MRC Rimouski-Neigette	MRC des Basques	MRC du Témiscouata	MRC de Rivière-du-Loup	ProjeKtion 16-35



ANNEXE II

Liste des membres, CRC COSMOSS

- Gérald Beaudry
Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent
- Gérard Bédard
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Cécile Corbin
Service Canada
- Éric Darveau
Direction territoriale de l'Est de Réunir Réussir
- Éric Hufty
Ministère de la Famille et des Aînés
- Gilles Julien
Direction régionale du ministère des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
- Claude Lévesque
Agence de la Santé et des Services sociaux du Bas-Saint-Laurent
- Bruno Paradis
Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent
- Hélène Potvin
Direction territoriale de l'Est de Québec en Forme
- Annie Simard
Direction territoriale de l'Est d'Avenir d'enfants
- Diane Vallières
Direction régionale d'Emploi-Québec





ANNEXE III

Les équipes de travail régionales

Équipe régionale COSMOSS

- Emma Savard, coordination régionale COSMOSS
- Marie-Josée Pineault, support à la coordination régionale

Équipe régionale Avenir d'enfants

- Claude Chênevert, agent régional
- Caroline Thibodeau, agente de développement

Équipe régionale Québec en Forme

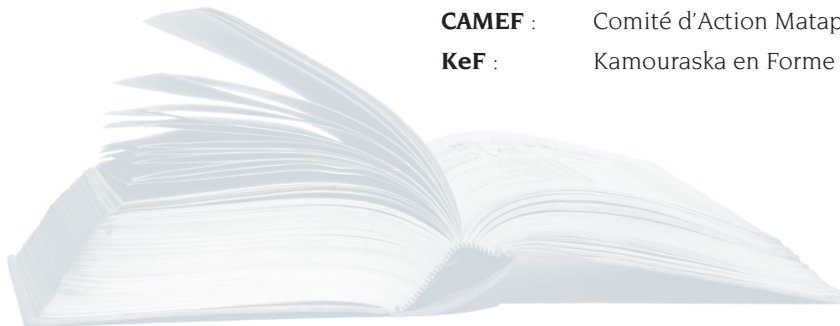
- Cathy Potvin, agente régionale
- Martin Bélanger, agent de développement
- Alysson Bourgault, agente de développement





ACRONYMES

- COSMOSS** : Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé
- SARCA** : Service d'accueil, de références, de conseil et d'accompagnement
- MRC** : Municipalité régionale de comté
- CLC** : Comité local de coordination
- CRC** : Comité régional de coordination
- ÉLÉ** : Éveil à la lecture et à l'écriture
- CFA** : Centre de formation des adultes
- CMEC** : Centre matapédien d'études collégiales
- PEP** : Parents-Enfants-Plaisir
- SHV** : Saines habitudes de vie
- CJE** : Carrefour jeunesse-emploi
- MFA** : Ministère de la Famille et des Aînés
- CS** : Commission scolaire
- CLD** : Centre local de développement
- CSSS** : Centre de santé et de services sociaux
- CPE** : Centre de la petite enfance
- CAL** : Comité d'action locale Mitis
- CAMEF** : Comité d'Action Matapédia En Forme
- KeF** : Kamouraska en Forme





cosmoss
COMMUNAUTÉ OUVERTE ET SOLIDAIRE POUR
UN MONDE OUTILLÉ, SCOLARISÉ ET EN SANTÉ

www.cosmoss.qc.ca

Enrichir
le Québec
de sa relève

jeunes.gouv.qc.ca

